

La leçon de Bébé

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 17

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une vieille femme qui se souvenait de 1870, pleurait à chaudes larmes, se rappelant que son défunt époux était mort d'un coup de froid qu'il avait « attrapé » aux Verrières.

Sur ces entrefaites, on vit arriver, au petit trot, M. Bramard, le rédacteur de *l'Echo du Rhône*, un savant, celui-là, toujours bien informé, connaissant l'histoire et la politique comme sa poche, et toujours prêt à donner son précieux avis, en toute chose.

A son passage, tout le monde alla au devant de lui, le salua révérencieusement et lui demanda :

— Eh bien, monsieur le rédacteur, qu'en dites-vous ?

— Vous le voyez, répondit-il en riant, j'en ris !

La bonne femme qui pleurait s'essuya les yeux du revers de son tablier et lui dit :

— Comment, vous riez ! Ce n'est donc pas si grave que ça ?

— Pas le moins du monde, ma brave dame, et vous pouvez sécher vos larmes ; la guerre qui va commencer ne durera pas six mois ; avec les engins dont disposent les belligérants, on peut sans doute s'attendre à un vaste écrabouillement sur terre, dans l'air et sur l'eau, mais quel que soit le sort des armes, la paix sera signée au printemps prochain, et la Suisse n'a rien à craindre, vous pouvez m'en croire et vous rassurer.

Puis M. le rédacteur reprit son petit trot vers sa rédaction, où il allait rédiger son bulletin politique, avec la conviction que sa voix prophétique allait ramener le calme au milieu de ses nombreux lecteurs.

Le bel optimisme du journaliste de *l'Echo* n'avait pas eu, cependant, le don de satisfaire tous les auditeurs.

— Moi, objecta gravement le garde-champêtre en tournée, je crois que ça durera plus longtemps ; je ne veux rien dire du « savoir » de notre rédacteur, mais c'est égal, il peut aussi se tromper, et je crois bien que nous en avons au moins pour une bonne année ; et la Suisse pourrait bien avoir chaud, entre tous ces canons braqués autour d'elle !

— Et le Valais aussi ? hasarda timidement la femme qui ne pleurait plus.

— On ne peut pas dire, répondit le garde-champêtre, nous avons de la chance, nous d'avoir les forts de St-Maurice, qui nous protègent.

— Oui ! exclama un landwehrien qui, revenant de la visite sanitaire, avait l'espoir d'être réformé. Oui ! avec des pièces qui tirent à plus de 12 kilomètres, nous pourrions toujours retenir les Prussiens, dans les plaines de la Praille !

— Qu'en dites-vous, monsieur le régent ?

— Celui qu'on interpellait ainsi était un savant de village ; le fait qu'il portait un lorgnon ne laissait aucun doute sur sa science, acquise au prix d'un labeur acharné, qui avait dû mettre sa vue à l'abri d'un élégant pince-nez.

— Mon Dieu, c'est bien possible ; c'est bien là, en effet, qu'en l'an 107 avant J.-C., le brave Helvète Divicon battit l'armée romaine du consul Cassius et la fit passer sous le joug ; les Suisses de 1914 ne doivent pas avoir diminué de leurs aïeux.

— Bravo ! bravo ! exclama-t-on de toutes parts ; le rédacteur et le régent doivent en savoir plus long que nous ; inutile de se faire tant de bile.

— La guerre, en tout cas, n'empêchera pas les fruits de mûrir, les maraudeurs de courir et le père Boniface de faire ses tournées ; bonsoir.

Et là-dessus, le groupe se dispersa, chacun s'en retournant à sa besogne, le cœur rasséréné.

Pendant ce temps, le tambourineur continuait sa course à travers la ville, et partout c'était à recommencer ; on l'entourait, on le questionnait, comme si le pauvre homme devait posséder des secrets d'Etat ; on le prenait à part, on l'invitait à se rafraîchir un brin ; il devait avoir soif, après tant de lecture et tant d'émotion.

Mais Luc — c'était le nom du tambourineur — était un agent modèle ; il avait conscience, en ce moment plus que jamais, de la grandeur de sa tâche ; il savait que si la nouvelle qu'il lançait à tous les échos devait émouvoir le public, il devait, lui, le messager de l'Etat, rester impassible comme la statue de Tell sur la place d'Allorf.

Toutefois, il était homme quand même, et bien

qu'il ne transigeait pas avec son devoir, il était fils du vignoble, il avait, hélas ! comme tout le monde, « le gosier en pente », et dame, quand il faisait 30 degrés à l'ombre et qu'il avait « publié » toute la journée, un bon verre de « fendant » n'était pas de refus.

C'est pourquoi, arrivé à la dernière étape, Luc, franchement fatigué et content de lui, se laissa-t-il inviter par des amis de passage, à entrer au café de la Treille, renommé par son muscat de Savièze et par ses raclettes au fromage de Conches.

L'établissement était rempli de buveurs commentant la grande nouvelle du jour.

L'entrée du tambourineur fut saluée par une véritable ovation :

— Ohé ! le « tambournier » ! ici ! ici !

Et tout le monde levait son verre en l'offrant au nouvel arrivant, qui ne savait où répondre.

— Bravo pour le « ran tan plan » ! Vive la Suisse !

Quelques-uns criaient :

— Vive Luc !

Le pauvre publicateur en était tout étourdi :

— Merci ! merci ! à votre santé à tous !

L'officier public posa son tambour dans un angle de la salle et alla s'asseoir à une table où quelques paysans de la montagne se livraient à de copieuses libations.

— Mon vieux Luc, lui dit l'un d'eux, avec ta générale, tu nous embêtes pas mal !

— Je m'en passerai bien, répondit le tambourineur, ce n'est pas moi qui ai déclaré la guerre !

— Qui, alors ?

— Eh ! parbleu, le roi de Prusse !

— Ah ! si je le tenais, il passerait un fichu quart d'heure !

— Il n'est pas seul, remarqua l'un des buveurs ; il a des complices, à commencer par François-Joseph de Habsbourg, un vieux gâteux qui aurait mieux fait d'aller aux grenouilles que de partir en guerre. Il s'en repentira un jour.

La conversation allait se prolonger quand, à la table voisine, occupée par des jeunes gens du quartier, un employé de banque se leva, réclama le silence et demanda la parole.

Un tonnerre d'applaudissements lui répondit, et le jeune homme se mit à causer !

— Messieurs et chers concitoyens ! La générale vient de retentir jusqu'au fin fond de nos vallées, appelant le soldat suisse à la frontière ; la guerre est déclarée entre les Teutons, qui voudraient dominer sur le monde, et les Français qui veulent se défendre. Cette nouvelle a jeté la stupeur dans le monde financier, et la Bourse enregistre déjà des fluctuations inquiétantes ; les fonds ottomans sont en forte baisse, on prévoit des surprises sur les cours des grands marchés européens, des baisses de change...

— Peu nous importe ! interrompit un loustic, pendant que le vin n'augmente pas !

— Le vin augmentera certainement, répliqua l'orateur, comme toutes les denrées, car cette générale qu'on vient d'entendre, et dont je salue ici le proclamateur, est le point de départ d'une énorme crise économique dont nous aurons beaucoup à souffrir pour peu que la guerre se prolonge.

— Elle sera de courte durée, fait remarquer vivement le tambourineur ; c'est M. Bramard, le rédacteur de *l'Echo* qui l'a dit.

— C'est une raison pour que je ne le croie pas, répondit le commis de banque, en avalant une rasade. Méfiez-vous de ces journalistes qui savent toujours tout et qui nous bourrent le crâne de toutes sortes de choses qu'ils ignorent autant que nous.

— D'accord ! répliqua le tambourineur. Mais c'est aussi l'opinion du régent Bricoleur, qui pense d'ailleurs, avec le garde-champêtre qui n'est pas bête, que jamais les Prussiens n'arriveront en Valais, par rapport aux forts de St-Maurice.

Un formidable éclat de rire accueillit cette déclaration, et le commis de banque ayant conclu en levant son verre à la gloire des armées helvétiques, se rassit et laissa la parole au « tambournier ».

(La fin au prochain numéro.) Solandier.

Profond. — La maxime suivante est gravée dans un banc de l'un des auditoroires de l'Université :

« Les dames ne pensent généralement à rien, ou bien elles pensent à autre chose. »

LES MOUILLES-BOILLES D'AUTREFOIS



On croit généralement que la répression des fraudes alimentaires est une institution moderne ; tel n'est cependant pas le cas, preuve en est l'ordonnance édictée en 1741 par Jacques de Tourrel, seigneur d'Allègre et de Vivecols, dont l'original figure aux archives du département du Puy-de-Dôme, et qui stipule ce qui suit :

1. Tout individu coupable d'avoir vendu du lait mouillé devra l'avalier lui-même de force jusqu'à danger de mort.

2. Celui qui vendra du beurre contenant navet, pierre ou autre chose sera attaché au pilori en plein soleil, la tête sous le beurre, jusqu'à complète fusion du dit.

3. Celui qui essayera d'écouler des œufs pourris sera lapidé avec sa propre marchandise.

(Journal de l'Industrie laitière.)

La leçon de Bébé. — D'où viennent les pommes ?

— Des pommiers.

— Les poires ?

— Des poiriers.

— Et les dattes ?

Bébé, après un instant de réflexion, et tout triomphant :

— Des calendriers.

Un rien. — Un pochard est sermonné par sa femme :

— Comment, dit-elle, tu m'avais promis de rentrer à minuit, et il est trois heures du matin ?

— Eh bien, quoi ! dit le mari en montrant du doigt le cadran de sa montre, il n'y a pas une si grande différence entre minuit et trois heures, tiens regarde, je suis en retard... à peine de deux centimètres.

BIEN DE SAISON



ELLE est tout à fait de saison, cette délicieuse pièce de vers de Jacques Normand, dont le Conteur vous recommande les œuvres si séduisantes.

LES VIOLETTES

Quoi ! c'est vous qui me demandez

Pourquoi j'aime les violettes

Plus que roses et pâquerettes ?

Quoi ! c'est vous qui le demandez ?

Qu'à l'oubli vite vous cédez,

Et l'inconstante que vous faites !...

Quoi ! c'est vous qui me demandez

Pourquoi j'aime les violettes ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps

Pour qu'un moment heureux s'oublie

Et ne marque plus dans la vie ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps ?

Les douces larmes du printemps,

Faut-il que l'hiver les essuie ?

Six mois ! est-ce donc bien longtemps

Pour qu'un moment heureux s'oublie ?

Puisqu'il faut vous le rappeler,

C'était au bord de la rivière :

L'eau coulait murmurante et claire,

Puisqu'il faut vous le rappeler.

L'hirondelle y venait voler

Et mouiller son aile légère...

Puisqu'il faut vous le rappeler,

C'était au bord de la rivière.

La nuit allait bientôt venir

Quand du château nous approchâmes ;

Quand tous deux nous nous arrêtàmes,

La nuit allait bientôt venir.

Comment pourrai-je définir

L'émoi qui gagnait nos deux âmes ?...

La nuit allait bientôt venir

Quand du château nous approchâmes.

J'aperçus alors à vos pieds,

De votre bouquet détachées,

Quelques violettes séchées ;

Je les vis alors à vos pieds.

Puis, sans que vous m'aperceviez,

Dans mon sein je les ai cachées...

Dès que je les vis à vos pieds,

De votre bouquet détachées.